

## Modalités de participation

- Les activités proposées sur cette plaquette sont proposées à tous les enfants scolarisés sur la commune de Dangé-Saint-Romain (écoles publiques Aimé Souché, Alphonse Daudet, Louis Pergaud, et privée Saint Gabriel)
- Chaque enfant participant à une activité doit régler le prix d'une séance d'accueil périscolaire soit **1€80**.
- Chaque enfant doit avoir un dossier d'inscription complet et à jour pour pouvoir participer aux activités. (dossier disponible auprès de l'équipe de l'accueil périscolaire)
- Le bulletin d'inscription annexé doit être retourné auprès de l'équipe de l'accueil périscolaire Daudet situé dans l'enceinte de l'école Daudet, 12 rue Jules Ferry, au moins 7 jours avant le début de l'activité.
- Les inscriptions se feront au fur et à mesure des retours de dossier. Le nombre de places est limité.

LE NOMBRE DE PLACES EST LIMITE POUR CHAQUE ACTIVITE.

**MERCI DE RETOURNER LE BULLETIN D'INSCRIPTION AU PLUS VITE A L'ACCUEIL PERISCOLAIRE DAUDET AUX HEURES D'OUVERTURE**

**(6H45-9H00 et 16h30-18H30)**



## LES ACTIVITES PERISCOLAIRES

**2015-2016**

**La municipalité de Dangé-Saint-Romain, vous présente les Nouvelles Activités Périscolaires**

**De septembre à juillet**

**Les activités sont encadrées par du personnel qualifié et compétent**

**Pour tous les enfants scolarisés sur la commune de Dangé-Saint-Romain.**

**(Écoles publiques et privées)**

Les activités ont lieu dans les locaux de l'accueil périscolaire (12, rue Jules Ferry).

Les dates sont fixées en fonction des intervenants et sont susceptibles de modification.